

L'ergothérapie, discipline paramédicale spécialisée dans l'**activité humaine**, s'adresse aux personnes présentant des **limitations** dans la réalisation d'une ou plusieurs activités (vie quotidienne, sociale, scolarité...)

Son but est de redonner une **autonomie dans ces activités**.

## Pour qui ?

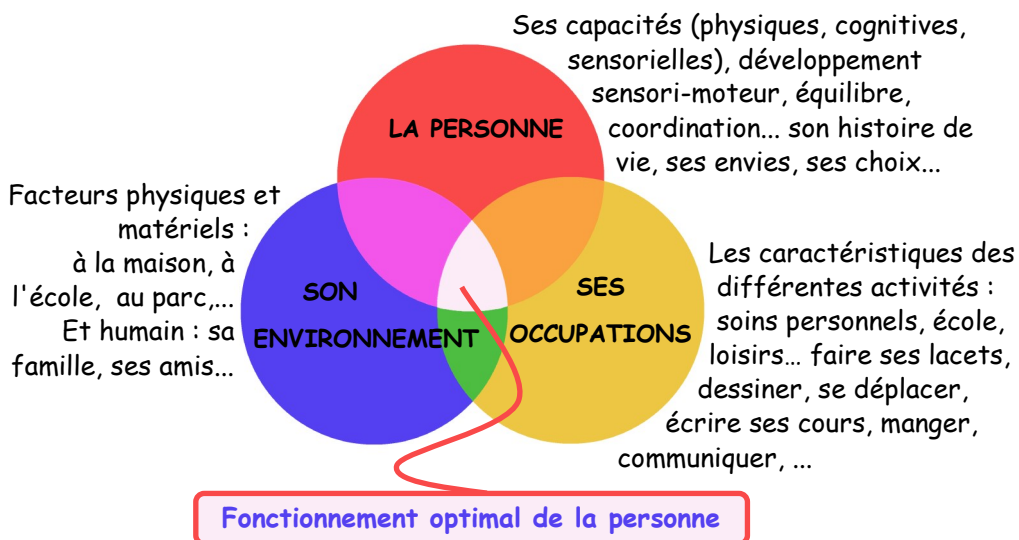
Pour les **personnes âgées** (trouble de l'équilibre, chute, maintien à domicile difficile, perte d'autonomie, traumatisme ou pathologie...)

Pour les **enfants** (retard de développement, défaut de motricité fine, trouble de la coordination, difficulté à gérer ses comportements et ses émotions, son temps et son organisation, trouble de l'attention ou des apprentissages...)

## Comment se passe l'accompagnement en ergothérapie ?

Sur prescription médicale

**Diagnostic ergothérapeutique** : l'ergothérapeute commence par **évaluer** la personne dans sa globalité pour bien comprendre la situation de handicap :



Le **diagnostic** permet d'identifier les différents leviers sur lesquels l'ergothérapeute va pouvoir agir pour développer ou retrouver l'autonomie.

### *3 grands axes d'intervention*

#### **Séances de rééducation :**

- pour récupérer les fonctions déficitaires ou développer les capacités présentes ;
- par des **activités** manuelles, artistiques, jeux de société, jeux de manipulation, activités sportives, sensorimotrice, mises en situation ...



#### **Séances de réadaptation :**

- essai et mise en place d'**outils** ou d'**aides techniques** pour compenser le handicap ou accompagner la récupération : *pictogramme, ordinateur, couverts adaptés, fauteuil roulant...* ;
- préconisation d'**aménagement** : *au domicile après hospitalisation (barre d'appui, douche de plain pied...), à l'école pour favoriser les apprentissages (environnement adapté, espace sécurisé)...*

**Conseil et accompagnement** auprès de la personne, de l'entourage, de l'équipe éducative, des intervenants autour de la personne : *Conseil auprès de l'AESH, formation à l'utilisation des matériels de manutention,...*



**Marion PETERS**

Ergothérapeute Diplômée d'Etat

2 rue de Loménie

87500 Saint Yrieix La Perche

Sur rendez-vous

07 66 49 25 31

marion.peters.ergo87500@gmail.com

au cabinet ou à domicile